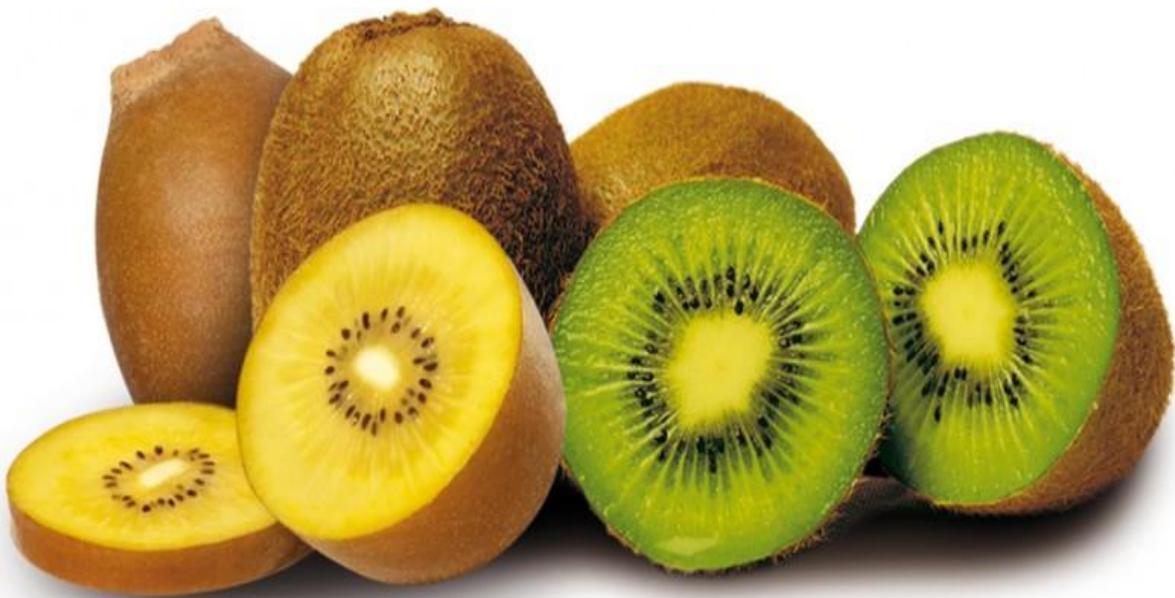


PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

**Mise en culture de Kiwis Verts et de Kiwis Jaunes
avec installation d'abris climatiques de type serre
photovoltaïque**



SCEA KIWIS BIO

Contact

M. Mathieu Ruchaud

M. Benjamin Ruchaud

M. François Gauduchon

Co-gérants SCEA KIWIS BIO (LES VERGERS DES LANDES)

Les Landes – 85 150 Vairé

Tél : 06 61 68 58 20

Email : m.ruchaud@orange.fr

Table des matières

LA CULTURE DE KIWIS VERTS ET KIWIS JAUNES.....	3
Historique.....	3
Production.....	3
Nos Exploitations.....	4
Nos Problématiques	4
LE PROJET : MISE EN CULTURE DE KIWIS AVEC INSTALLATION D’ABRIS CLIMATIQUES PHOTOVOLTAÏQUES.....	5
Objectifs.....	5
L'abri climatique photovoltaïque.....	5
Une solution technique.....	5
Une véritable "Révolution Energétique".....	6
Un impact économique.....	6
Un projet agrivoltaïque à impact positif.....	7
LE PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT AVEC TECHNIQUE SOLAIRE.....	10
Maitre d’œuvre.....	10

LA CULTURE DE KIWIS VERTS ET DE KIWIS JAUNES



L'actinidia ou "**l'arbre à kiwi**" est aussi appelé groseille de Chine. Cette liane très rustique peut supporter une température de -15°C , et peut produire jusqu'à 300 fruits par an.

Le kiwi contient davantage de vitamine C que l'orange. Il fournit aussi de la vitamine E contenue dans ses graines noires ou encore de la provitamine A, et des B1, B2, B3, B5 et B6. Son apport calorique est d'environ 61 kilocalories (255 kilojoules) aux 100 grammes. Il est riche en potassium, son taux de magnésium est élevé. On y trouve aussi du fer, du cuivre, du zinc et du phosphore. De ce fait, le kiwi fait partie des fruits ayant l'activité antioxydante la plus élevée, et il est un fruit incontournable de l'hiver. Les Français consomment environ 3 kg de kiwis par ménage et par an.

Dégusté depuis 2 000 ans en Chine, le kiwi séduit aujourd'hui le monde entier. Environ 2,2 millions de tonnes de kiwis sont produites chaque année dans le monde. Devant l'Italie et la Nouvelle-Zélande, gros producteurs et exportateurs de kiwis, la Chine occupe maintenant la 1ère place du podium avec 47 % de la production mondiale.

Quelques 1 500 producteurs français récoltent chaque année entre 60 000 et 75 000 tonnes de kiwis, plaçant la France au **6e rang mondial** des pays producteurs et au **3e rang européen**, derrière l'Italie et la Grèce. Ensemble, ces trois pays représentent 78 % des volumes produits en Europe (841 667 tonnes).

En France, il est cultivé principalement dans 3 régions, dont l'une détient même un cahier des charges IGP (Indice Géographique Protégé) et un Label Rouge (Kiwi de l'Adour).

Production (à destination du frais, hors transformation)

- **France : 63 174 tonnes**
- Aquitaine : 55 %
- Midi-Pyrénées : 22 %
- Rhône-Alpes : 9 %

NOTRE EXPLOITATION

- La SCEA KIWIS BIO (LES VERGERS DE LANDES)

o Le verger de Saint Valérien

Depuis l'année 2017, nous avons repris le flambeau. La SCEA kiwis bio s'étend sur 4 hectares sur le verger de Saint Valérien, une petite commune située dans le sud de la Vendée. Nos kiwis bio y sont cultivés depuis 1980. La cueillette est réalisée à la main au plus tard de la saison afin que les fruits conservent une excellente concentration en arômes et en sucres.

o Le verger de la Mothe-Achards (7 ha), 97 ans d'histoire.

A mi-chemin entre la Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne, nos kiwis, pommes, poires bio y sont cultivés sur des terres entretenues avec soin de depuis 1924.

Nos problématiques : Le vieillissement de nos vergers et la faiblesse de nos rendements

En rachetant cette exploitation, compte tenu de son histoire, nous savions que nous allions devoir tôt ou tard procéder au renouvellement des vergers.

En effet, les plantations de la SCEA KIWI BIO datent pour la majorité des années 1960 et 1980. Pour rappel, la durée de vie moyenne d'un actinidia est d'environ 50 ans. Quant aux plantations de la SCEA KIWIS BIO, l'absence d'entretien par le précédent propriétaire (pas de taille, mauvais entretien du système d'irrigation, absence de prophylaxie des arbres), a abouti à un vieillissement précoce des arbres.

La faiblesse de nos derniers rendements (2019 et 2020), la conjoncture difficile que traverse la filière fruit, et un changement climatique de plus en plus présent (fortes chaleurs) montrent que le temps est venu de réfléchir à un nouveau projet technique agricole à la fois pérenne, diversifié et rentable.

LE PROJET : MISE EN CULTURE DE KIWIS JAUNES ET VERTS AVEC INSTALLATION D'ABRIS CLIMATIQUES PHOTOVOLTAÏQUES

Objectifs

- **Renouveler 2 hectares de vergers**
 - Notre projet agricole englobe la rénovation de 2 hectares de vergers en 1 tranche de travaux.

- **Diversifier notre production**
 - Notre projet agricole vise à obtenir une production diversifiée. En effet, aujourd'hui la maîtrise du risque agricole (climat, marché, filière) passe par une obligation de diversification.
 - Dans notre réflexion sur la rénovation de nos vergers, nous avons été accompagnés par un conseiller arboricole de la Chambre d'Agriculture de Vendée. La mise en place de vergers de Kiwis Jaunes et verts est apparue comme la meilleure solution pour obtenir une bonne diversification de nos productions agricoles.

- **Améliorer les rendements et la rentabilité de nos exploitations**
 - La perspicacité et la qualité des solutions techniques et financière proposées par notre partenaire TECHNIQUE SOLAIRE, l'étude du coût de l'implantation pour ce type de cultures, la précocité de l'actinidia (1^o récolte dès la 3^o année de culture) et les volumes de récolte attendue à court, moyen et long terme, sont autant d'atouts qui nous permettent d'envisager un retour sur investissement rapide et une meilleure rentabilité sur nos exploitations.

L'abri climatique photovoltaïque : une solution technique et des bienfaits pour tous

- Une solution technique

La solution technique de l'abri climatique photovoltaïque développée par TECHNIQUE SOLAIRE consiste en une structure porteuse en acier galvanisé soutenant des filets de protection à plus de 4 mètres de hauteur ainsi que des panneaux solaires photovoltaïques au-dessus des filets.

Les panneaux photovoltaïques et les filets assurent une protection intégrale des Kiwis. Ils assurent la protection du verger contre les intempéries (grêle, gel, coups de chaud,). Le pourtour des abris est clos par des filets. L'ombrage fourni par les panneaux photovoltaïques est vital pour la culture du Kiwi (liane qui a besoin de 60% d'ombre).

Panneaux photovoltaïques et kiwis, « une combinaison gagnante ». L'avantage est multiple pour l'exploitant agricole car ce type de « serre » permet non seulement de protéger les kiwis des aléas climatiques, de stabiliser le taux d'humidité en limitant l'évaporation de l'irrigation (économie), mais il permet surtout de réduire les risques d'attaque par la bactérie PSA (Bactériose), une bactérie dévastatrice qui colonise les branches des kiwis une fois que celles-ci sont fragilisées par les vents trop forts. Les conditions d'exploitations se trouvent donc nettement améliorées.

- Une véritable « Révolution Energétique »

Si, comme nous venons de le démontrer, l'abri climatique photovoltaïque est réellement une solution technique qui offre aux agriculteurs de meilleures conditions d'exploitation de leurs vergers. Il est aussi important de souligner son concept novateur. En effet, l'idée de « réunir un véritable projet agricole avec un triple intérêt, économique, écologique et donc sociale » marque un tournant dans l'approche agricole de notre partenaire TECHNIQUE SOLAIRE. Avec l'abri climatique photovoltaïque, TECHNIQUE SOLAIRE s'inscrit dans une véritable révolution énergétique.

- Un impact économique pour l'exploitant : réduction de l'investissement initial et des coûts d'exploitation

La mise en culture traditionnelle d'un champ de Kiwis est un investissement coûteux qui doit être amorti à moyen terme (minimum 10 ans),

En plus d'avantages techniques, les abris climatiques photovoltaïques ont un avantage économique essentiel : la vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques permet de financer la construction des abris (structure, filets, palissage) et l'acquisition des plants et évite ainsi à l'exploitant un investissement de départ trop important.

Ces coûts d'implantation représentent en moyenne 90% de l'investissement de départ. La réduction considérable de l'investissement initial permet d'avoir une production rentable dès les premières récoltes, sans avoir à contracter d'emprunt sur plusieurs années. Pendant les années d'exploitation des vergers de Kiwis, les abris climatiques photovoltaïques permettent aussi de réduire les coûts de production : l'exploitant n'a plus besoin de souscrire à une assurance protégeant ses récoltes contre la grêle.

Ce projet va donc permettre à la SCEA KIWIS BIO de mettre en culture de nouvelles parcelles dans des conditions d'exploitation optimales, en réduisant considérablement l'investissement initial ainsi que les risques de pertes de production liés aux aléas climatiques.

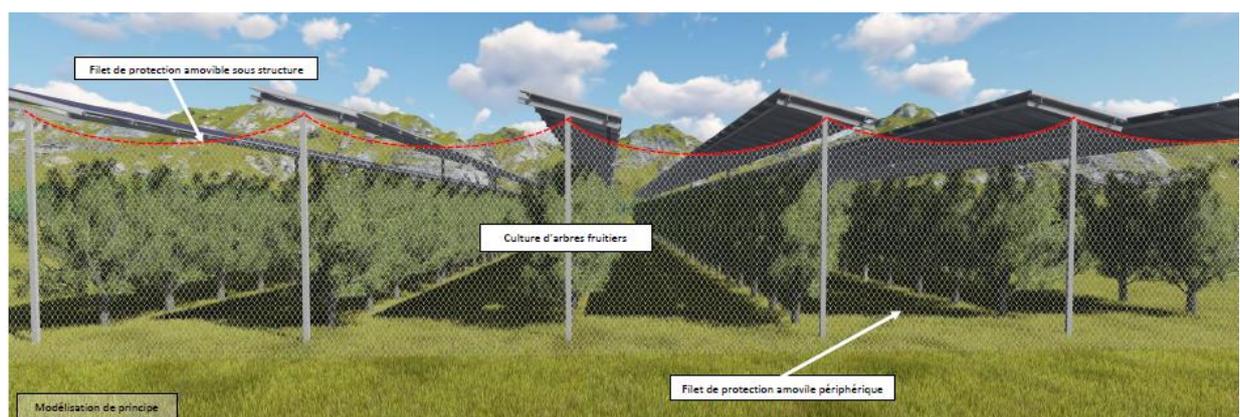
- Un projet agrivoltaïque à impact positif

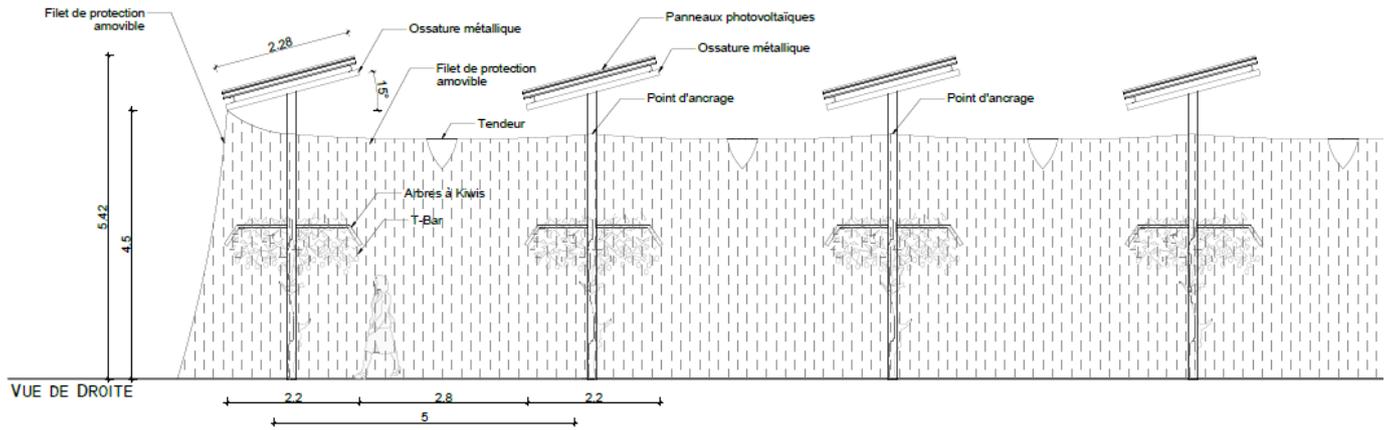
Ce projet est donc un moyen d'utiliser la production d'énergie renouvelable pour financer des infrastructures à vocation agricole, et permettre des améliorations techniques et économiques au sein d'une exploitation agricole.

L'électricité produite permet également d'alimenter le réseau électrique en énergie renouvelable. Avec une production de 2 Mégawatts, ce projet agricole va faire de la commune de Saint Valérien un territoire à énergie positive sur le département de la Vendée.

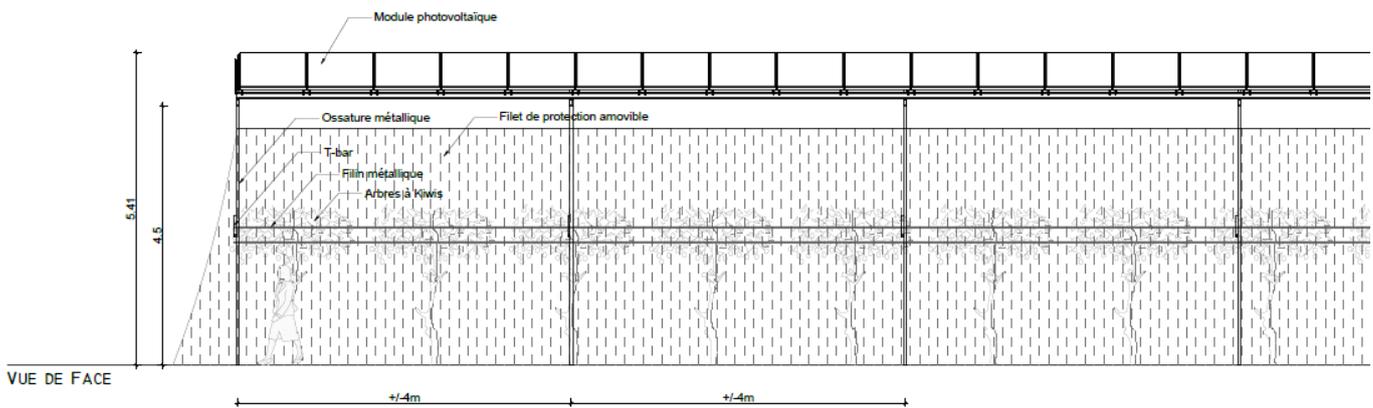
Enfin, le projet génèrera des retombées fiscales pour les collectivités locales avec le paiement de L'Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseaux IFRER chaque année.

La structure de l'abri climatique photovoltaïque : *visuel et données techniques*



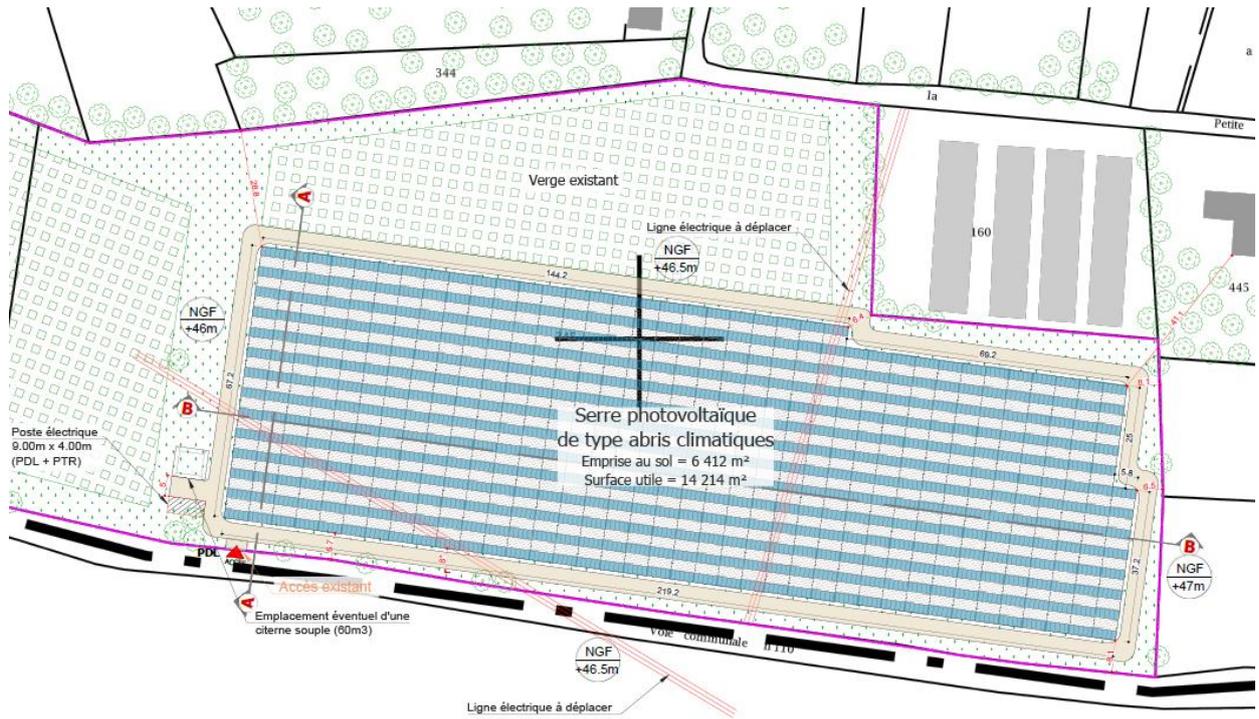


Les filets sont fixés à la structure au niveau du câble de faitage (point d'ancrage) en-dessous des panneaux solaires (hauteur de 4,25m) et sont reliés entre eux grâce à des tendeurs. Les tendeurs peuvent être détachés pour replier les filets sur le câble de faitage pour qu'ils ne s'usent pas pendant les périodes de l'année où les kiwis n'ont pas besoin d'être protégés.



La hauteur des filets et des panneaux solaires permet la circulation d'engins nécessaires à l'exploitation : tracteur, nacelles, ...

IMPLANTATION :



Le partenariat entre la SCEA KIWIS BIO et TECHNIQUE SOLAIRE

Le développement et la construction des abris climatiques photovoltaïques sur le site de Saint Valérien (Vendée) se fait dans le cadre d'un bail à construction et d'un prêt à usage entre l'exploitation agricole et TECHNIQUE SOLAIRE.

Le projet est financé (hors mise en place d'équipements spécifiques à l'exploitant) par TECHNIQUE SOLAIRE avec des fonds propres et de la dette remboursée avec la revente de l'électricité produite par les panneaux pendant la durée du bail.

La SCEA KIWIS BIO profite du paiement d'une partie des coûts d'implantation des vergers et aura la jouissance à titre gratuit des abris climatiques pendant la durée du bail



Maitre d'œuvre :
TECHNIQUE SOLAIRE
26 rue Annet Segeron
86580 BIARD



Romain Devouge, Chargé de développement
Tél : 07 61 44 78 58
romain.devouge@techniquesolaire.com

Romain Proux, Service Urbanisme
Tél : 06.64.95.52.44 / 05.49.56.01.19
romain.proux@techniquesolaire.com

Formulaire justifiant des constructions en Zone Agricole lors d'une demande de Permis de construire

Informations Générales

Nom (ou raison sociale) : SCEA KIWIS BIO
Prénom (ou nom du gérant) : Mathieu Ruchaud / Benjamin Ruchaud
Age : 17/02/1987 - 09/05/1980
Téléphone : 06 61 68 58 20 - 06 77 68 88 29
Email : m.ruchaud@hotmail.fr – vergerslandes@gmail.com

1. Données générales de l'activité de l'utilisateur

Votre activité :

- Exploitant agricole à titre principal n'exerçant aucune autre activité ;
 Exploitant agricole à titre principal exerçant une autre activité
Précisez laquelle : Aménageur de lotissement et commercial
 Exploitant agricole à titre secondaire exerçant une autre activité à titre principal
Précisez laquelle :

Statut de l'exploitation :

N° SIREN 825 303 944

N° Pacage : 0 850 305 20

Individuelle EARL GAEC SCEA Autres :

Raison Sociale : SCEA KIWIS BIO

Adresse du siège d'exploitation Lieu-Dit : Les Landes Commune : 85 150 Vairé	Adresse du projet (si différente du siège d'exploitation) : Lieu-Dit : Le Bourg Commune : 85570 Saint Valérien
Adresse de l'habitation (si différente du siège d'exploitation) : Lieu-Dit : Les landes Commune : 85 150 Vairé	
Distance (km) entre le siège d'exploitation et l'adresse du projet : 75 Distance (km) entre la résidence et l'adresse du projet : 75	

L'Exploitation Agricole :

Surface agricole utilisée (SAU) de l'exploitation 9,45.....ha

Cette SAU est-elle plutôt : Dispersée Groupée**Les activités actuelles :**

Cultures		ou	
Nature des cultures	Surface cultivée	Tonne	Volume
Maïs			
Blés			
Orges			
Avoine			
Seigle			
Prairie			
Autre ...			
Vergers	8,01 ha		
culture	1,44 ha		

Elevage			
Type d'élevage	Nombre	Type d'élevage	Nombre
Bovins		Porcins	
Vaches allaitantes		Porcs à l'engrais	
Veaux		Porcs reproducteurs	
Génisses		Porcelets	
Taurillons		Volailles	
Bœuf		Poulets/Pouardes	
Vache laitière		Pintades/Chapons	
Caprins		Dindes	
Chèvres		Oies	
Chevreaux		Canards	
Chevrettes		Equins	
Ovins		Chevaux	
Brebis			
Agneaux/Agnelles			
Béliers			

Actuellement l'exploitation est-elle classée ICPE :

 Non Oui, Entourer le type : Autorisation / Déclaration / Enregistrement

2. Pour les demandes portant sur une construction de bâtiment agricole

Vos bâtiments actuels

Bâtiments existants	Utilisations actuelles	Surface m ²
Bâtiment 1	Stockage matériel	400
Bâtiment 2	Stockage fruits	250
Bâtiment 3		
Bâtiment 4		
Bâtiment 5		

Actuellement avez-vous :

- Du matériel stocké hors abri : Oui Non
- Du fourrage stocké hors abri : Oui Non
- Autres produits stockés hors abri : Oui Non

Le projet d'évolution de l'exploitation

La construction est-elle consécutive à une extension de l'exploitation : Oui Non

Si oui (préciser quelle activité et les informations relatives) :

Cultures		ou	
Nature des cultures	Surface cultivée	Tonne	Volume
Maïs			
Blés			
Orges			
Avoine			
Seigle			
Prairie			
Autre ...			

Elevage			
Type d'élevage	Nombre	Type d'élevage	Nombre
Bovins		Porcins	
Vaches allaitantes		Porcs à l'engrais	
Veaux		Porcs reproducteurs	
Génisses		Porcelets	
Taurillons		Volailles	
Bœuf		Poulets/Poulardes	
Vache laitière		Pintades/Chapons	
Caprins		Dindes	
Chèvres		Oies	
Chevreaux		Canards	
Chevrettes		Equins	
Ovins		Chevaux	
Brebis			
Agneaux/Agnelles			
Béliers			

Le projet de construction de bâtiment(s) :

Surface de l'abri climatique : **Emprise au sol : 6412 m² et Surface utile : 14 214 m²**

Destinations du (ou des) nouveau (x) bâtiment(s) (précisez la surface de chaque destination) :

- Stockage matériel :m² Stockage fourrage : m²
Faire un listing dans la lettre de motivation
- Animaux : m² Stockage céréales : m²

Autres : *Préciser* : Abri climatique kiwi vert.

Le projet de construction est-il destiné à remplacer un (ou plusieurs) bâtiment(s) ?

- Oui Non

Distance par rapport au :

- Siège de l'exploitation : 75 km
- Bâtiment(s) de l'exploitation : 100 m
- Tiers : 45 m

Justifier le choix d'implantation de l'abri climatique par rapport à l'exploitation :

- L'abris climatique sera implanté au cœur du verger historique de l'exploitation ;
- Besoin de renouveler les plans de kiwis sur cette parcelle dans la continuité du verger existant ;
- Proximité des bâtiments pour l'acheminement et le stockage de fruits pendant les récoltes ;
- Facilité d'accès ;

.....
.....
.....
.....

Nous soussignés, Benjamin et Mathieu Ruchaud

Atteste l'exactitude des renseignements fournis.

A Saint Valérien....., le 28/10/2021.....

Signature :

M. Ruchaud

B. Ruchaud

Greffé du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon
55 rue Hoche
BP 719
85017 La Roche-Sur-Yon CEDEX

N° de gestion 2017D00105

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 10 janvier 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 825 303 944 R.C.S. La Roche-sur-Yon
Date d'immatriculation 08/02/2017
Dénomination ou raison sociale **KIWIS BIO**
Forme juridique Société civile d'exploitation agricole
Capital social 20 000,00 Euros
Adresse du siège Lieudit les Landes 85150 Vaire
Durée de la personne morale Jusqu'au 07/02/2116

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms RUCHAUD Benjamin
Date et lieu de naissance Le 09/05/1980 à Les Sables-d'Olonne (85)
Nationalité Française
Domicile personnel 176 rue des Ailes 85440 Talmont Saint Hilaire

Gérant

Nom, prénoms RUCHAUD Mathieu
Date et lieu de naissance Le 17/02/1987 à Les Sables-d'Olonne (85)
Nationalité Française
Domicile personnel Les Landes 85150 Vaire

Gérant

Nom, prénoms GAUDUCHON François
Date et lieu de naissance Le 06/06/1981 à Niort (79)
Nationalité Française
Domicile personnel 194 rue des Ailes 85440 Talmont-Saint-Hilaire

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement Lieudit les Landes 85150 Vaire
Nom commercial LES VERGERS DES LANDES
Enseigne LES VERGERS DES LANDES
Activité(s) exercée(s) Activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, activités dans le prolongement de l'acte de production ou ayant pour support l'exploitation
Date de commencement d'activité 01/02/2017
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



Code de sécurité :

218579F98D9FA66Pour contrôler cette attestation
connectez-vous :<http://verification-attestations.msa.fr>La validité de cette attestation et le détail des informations contenues
peuvent être contrôlés :- en ligne sur notre site www.msa44-85.frrubrique **services en ligne > vérification d'attestations**

- en contactant la MSA Loire-Atlantique - Vendée ou son délégataire

Ce contrôle peut être effectué pendant un an après publication de l'attestation.

EARL PLAINE MARAIS
 69 CHEMLA PETITE COUDROUZE
 85570 ST VALERIEN

La MSA Loire-Atlantique - Vendée certifie que l'entreprise

EARL PLAINE MARAIS

69 CHEMLA PETITE COUDROUZE

85570 ST VALERIEN

412163891

est affiliée auprès de notre organisme depuis une date antérieure au 01/01/2000.

Elle est constituée de :

Nom Prénom Matricule	Date d'affiliation	Qualité
RUCHAUD MATHIEU 1870285194051	01/02/2010	membre de société non salarié agricole à titre principal

A la date du 05/03/2021

- la superficie mise en valeur par l'entreprise est de 160,2942 ha dont 2,0000 ha en cultures
specialisees.

- l'activité NAF 0111z (culture cereales legumineuses) est exercée à titre principal.

*Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit, produite par la MSA sous forme
 dématérialisée dans les conditions de sécurité requises par la loi.*

Attestation d'affiliation société

n° 85_DDA_20210305_854

Le Directeur



Code de sécurité :

2185579B9F06376

Pour contrôler cette attestation
connectez-vous :

<http://verification-attestations.msa.fr>

La validité de cette attestation et le détail des informations
contenues peuvent être contrôlés :

- en ligne sur notre site www.msa44-85.fr

rubrique **services en ligne > vérification d'attestations**

- en contactant la MSA Loire-Atlantique - Vendée ou son délégataire

Ce contrôle peut être effectué pendant un an après publication de l'attestation.

M RUCHAUD BENJAMIN

176 RUE DES AILES

85440 TALMONT ST HILAIRE

La MSA Loire-Atlantique - Vendée certifie que :

Monsieur RUCHAUD BENJAMIN

176 RUE DES AILES

85440 TALMONT ST HILAIRE

1800585194036

est affilié(e) en qualité de membre de société non salarié agricole auprès de notre
organisme depuis le 07/06/2018.

A la date du 29/06/2021 :

- l'activité est exercée à titre secondaire.

- la superficie mise en valeur est de 4,0340 ha DONT 3,9800 HA EN CULTURES
SPECIALISEES

*Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit, produite par la MSA sous forme
dématérialisée dans les conditions de sécurité requises par la loi.*

Le Directeur



santé
famille
retraite
services

Loire-Atlantique - Vendée

Service Relation Clients

Conseil en Protection Sociale
Tel : 02 51 36 88 30

**MR FRANCOIS GAUDUCHON
33 RUE DE LA MARCELLIERE
CHATEAU D'OLONNE
85180 LES SABLES D'OLONNE**

ATTESTATION D'ACTIVITÉ

Je soussigné, Agnès Lhonneur, Conseiller en Protection Sociale, ayant reçu délégation du Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Loire Atlantique Vendée, certifie que :

Mr GAUDUCHON François
domicilié(e) :

**33 rue de la Marcellière
85180 LES SABLES D'OLONNE**

N° d'immatriculation : **1810679191048**
N° SIRET/SIREN : **84436997500017**

- Est affilié(e) à notre organisme à compter du 07/06/2018
- En qualité de **chef d'exploitation à titre principal**
- Activité : Arboriculture fruitière Superficie : 6.3560 ha
- Depuis cette date, l'intéressé(e) est garanti(e) par l'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles (AMEXA) auprès de notre organisme.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 21/09/2020

Le Conseiller en Protection Sociale,
Agnès Lhonneur